

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 12 juillet 2013
(convocation du 1 juillet 2013)

Aujourd'hui Vendredi Douze Juillet Deux Mil Treize à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, Mme BALLOT Chantal, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. REIFFERS Josy, M. ROBERT Fabien, M. ROUVEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, M. VERNEJOUL Michel, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. CAZABONNE Alain à M. GELLE Thierry
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. SOUBIRAN Claude
M. PIERRE Maurice à Mme. CARTRON Françoise
M. ROSSIGNOL Clément à M. JOANDET Franck à partir de 10h30
M. SAINTE-MARIE Michel à M. FELTESSE Vincent jusqu'à 10h et à partir de 10h30
Mme. LACUEY Conchita à M. HERITIE Michel
M. MAURRAS Franck à M. SOUBABERE Pierre à partir de 12h
M. ANZIANI Alain à M. TRIJOLET Thierry
M. BAUDRY Claude à Mme. EWANS Marie-Christine
M. CAZENAVE Charles à M. DUCASSOU Dominique
M. CHARRIER Alain à M. LAGOFUN Gérard
Mme COUTANCEAU Emilie à Mme DELTIPLE Nathalie à partir de 12h15
M. DAVID Jean-Louis à M. SOLARI Joël
M. DOUGADOS Daniel à M. LABISTE Bernard

Mlle EL KHADIR Samira à Mme FOURCADE Paulette à partir de 12h15
M. GUICHOUX Jacques à Mme. DE FRANCOIS Béatrice
M. GUYOMARC'H Jean-Pierre à M. DAVID Yohan à partir de 12h40
M. JOUBERT Jacques à Mme. CHAVIGNER Michèle
Mme. LAURENT Wanda à M. BOUSQUET Ludovic
Mme. LIMOZIN Michèle à Mme. FAORO Michèle
M. LOTHAIRE Pierre à M. RAYNAL Franck
Mme. MELLIER Claude à Mme. ISTE Michèle
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane
Mme. PARCELIER Muriel à Mme. TOUTON Elisabeth
M. PENEL Gilles à M. GUICHARD Max
M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel
M. RESPAUD Jacques à Mme. DIEZ Martine

EXCUSES :

M. ASSERAY Bruno

LA SEANCE EST OUVERTE

**Service public de l'eau potable- Poursuite expérimentale des Espaces Info économies d'eau pour l'année 2013 - Subvention attribuée au SMEGREG -
Décision - Autorisation -**

Monsieur TURON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Rappel historique :

En 2009, a été mis en place un projet expérimental piloté par la Commission Locale de l'Eau du SAGE Nappes Profondes de Gironde, via le SMEGREG, visant à offrir aux citoyens des informations concrètes et des conseils personnalisés pour agir dans leur logement sur les économies d'eau. Ce projet fonctionnait en synergie avec le réseau existant des Espaces Info Energie, déployé par l'ADEME, en partenariat avec le Conseil Régional d'Aquitaine et les Conseils Généraux. Trois espaces expérimentaux, Espaces Info Economie Eau, avaient ainsi été mis en place avec le Centre régional éco énergétique aquitain (CREAQ), la Consommation, logement et cadre de vie (CLCV) et le PACT HD (Protection, Amélioration, Conservation, Transformation Habitat et Développement) de la Gironde.

A cette occasion, la Communauté urbaine de Bordeaux, le Conseil Général, le Conseil Régional d'Aquitaine et l'Agence de l'Eau Adour Garonne ont été sollicités pour apporter une aide financière à cette opération. A l'issue de la phase d'expérimentation de ce projet, une évaluation de l'action, menée par le SMEGREG et validée en Commission Locale de l'Eau du 27 octobre 2009, a permis de conclure à l'atteinte des objectifs de ce dispositif et à sa poursuite.

Dès 2009, la CUB a participé à ce projet à un montant annuel de l'opération, à savoir :

- un montant total de 27 967 € TTC pour l'année 2009.
- un montant total de 22 000 € TTC pour l'année 2010.

Le dispositif a évolué de manière à recentrer l'activité des E.I.E.E sur les actions d'animations, et à renforcer le rôle de chef de file tenu par le SMEGREG dans cette opération.

Poursuite des priorités fixées par le SAGE :

Pour répondre à une des priorités affichées du SAGE Nappes Profondes de Gironde, à savoir les économies d'eau et la maîtrise de la consommation, le Comité Syndical du SMEGREG, dans le cadre de sa mission de secrétariat technique de la CLE du SAGE, a adopté par délibération en date du 23 janvier 2012 un programme d'actions relatif à la coordination des actions de sensibilisation, d'information, de formation, de conseil et d'accompagnement technique pour les particuliers girondins (application de la mesure 38 du SAGE révisé 2013 Nappes profondes de Gironde).

Le SMEGREG dispose à présent d'un marché à bons de commandes sous sa maîtrise d'ouvrage, pour la réalisation de prestations d'animations et de conseil sur les économies d'eau auprès des Girondins.

De plus, le Comité Syndical du SMEGREG a adopté en séance du 18 décembre 2012 la poursuite du dispositif « Espaces Info Economies d'Eau » sur l'exercice 2013, pour un montant total de prestations à réaliser estimé à 110 500 € TTC.

Dans le cadre de la poursuite de cette expérimentation, pour l'utilité publique et de sa compétence eau potable, la Communauté urbaine de Bordeaux est à présent sollicitée par le SMEGREG pour une participation à hauteur de 40 000 € T.T.C.

Il est donc proposé d'autoriser la Communauté urbaine de Bordeaux à participer à ce programme et pour cela subventionner cette action en décidant d'établir une convention pour formaliser cette aide pour l'année 2013, étant entendu que le Conseil Général et l'Agence de l'eau Adour Garonne ont été également sollicités.

La convention à établir entre la CUB et avec le SMEGREG, dont le projet est joint en annexe à la présente, précisera :

- les modalités d'attribution de la subvention,
- les engagements réciproques du SMEGREG et de la collectivité.

En l'occurrence, cette participation financière est à analyser comme une dépense de fonctionnement et sera par conséquent imputée sur le budget principal, chapitre 67, compte 6743 « subventions exceptionnelles de fonctionnement », fonction 8111, CRB TE 00.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu les dispositions du schéma d'aménagement de gestion des eaux SAGE Nappes profondes de Gironde, en vigueur depuis le 13 mai 2013, et notamment les dispositions n°13, n°19 et n°38,

Vu la délibération du Conseil de Communauté n°2009/0237 du 10 avril 2009 autorisant le projet expérimental de la Commission Locale de l'Eau du SAGE Nappes Profondes de la Gironde pour la création d'Espaces Info Economie Eau en 2009,

Vu l'avis favorable en date du 27 octobre 2009 de la Commission Locale de l'Eau sur la poursuite de l'opération expérimentale des Espaces Info Economie Eau en 2010,
Vu les délibérations du Comité Syndical du SMEGREG en date du 23 janvier 2012 et du 18 décembre 2012, décidant la reconduction du dispositif «Espaces info économie d'eau » pour l'année 2013, et sollicitant l'aide de la Cub,
Vu les statuts du SMEGREG,
Vu le projet de convention ci-annexé,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT

- L'intérêt et l'utilité communautaire dans la poursuite et la connaissance en matière d'action d'économie d'eau auprès des usagers girondins,
- Les mesures 13, 19 et 38 du sage révisé 2013,
- les statuts du SMEGREG et l'arrêté préfectoral approuvant les nouveaux statuts,
- la spécialité des missions et compétences du SMEGREG et de la Cub,

DECIDE

Article 1 : d'autoriser la Communauté urbaine de Bordeaux de continuer à participer au programme «Espaces info économie d'eau », par le versement d'une subvention de fonctionnement au SMEGREG de 40 000 € TTC pour l'année 2013.

Article 2 : d'autoriser la signature de la convention à intervenir entre la CUB et le SMEGREG pour le versement de la subvention précitée.

Article 3 : que la subvention sera imputée sur les crédits ouverts au budget principal, chapitre 67, compte 6743 « subventions exceptionnelles de fonctionnement », fonction 8111, CRB TE 00.

Article 4 : d'autoriser tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Article 5 : Monsieur le Président est autorisé à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 12 juillet 2013,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

<p>REÇU EN PRÉFECTURE LE 29 JUILLET 2013</p> <p>PUBLIÉ LE : 29 JUILLET 2013</p>
--

M. JEAN-PIERRE TURON